



Vous protéger, vous et votre famille avec l'assurance maladies graves et l'assurance vie temporaire

On qualifie parfois l'assurance maladies graves comme un « achat égoïste ». Si vous souffrez d'une maladie grave, vous recevez un paiement. Mais lorsque vient le temps de protéger la sécurité financière de votre famille, cela peut s'avérer être l'un des achats les moins égoïstes que vous puissiez faire. Combinez-la avec une assurance vie et il deviendra indéniablement l'achat le plus intelligent qui soit!

LA SITUATION	LE BESOIN
<ul style="list-style-type: none"> Jean-Michel, 33 ans; Suzanne, 30 ans et leur fille Esther, 1 an. Jeune couple de professionnels dont le revenu du ménage est de 160 000 \$. Leurs dettes personnelles combinées s'élevaient à 65 000 \$ en raison de leurs prêts auto et étudiant. Ils détiennent un prêt hypothécaire de 200 000 \$ de 25 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurance maladies graves : si Jean-Michel ou Suzanne venait à souffrir d'une maladie grave, cette assurance mettrait à leur disposition des fonds qui permettraient de contrebalancer les frais de traitement et de gestion de la maladie sans toutefois affecter la sécurité financière de la famille. Assurance vie : une analyse a décelé un besoin d'assurance vie de 750 000 \$ chacun. L'assurance vie temporaire constitue une solution abordable pour couvrir leurs dettes, remplacer leur revenu et avoir accès à des fonds pour l'éducation d'Esther.

LA SOLUTION D'AUJOURD'HUI :

Une assurance maladies graves (AMG) de 100 000 \$ avec une assurance vie temporaire de 750 000 \$ sur chaque tête.

	Régime de Jean-Michel	Régime de Suzanne
	Primes mensuelles	
Assurance maladies graves ÉquiVivre ^{MD} renouvelable tous les 10 ans jusqu'à l'âge de 75 ans de 100 000 \$	30,15 ¹ \$	28,26 ¹ \$
Avenant d'assurance vie temporaire renouvelable et transformable de 10 ans de 750 000 \$	31,22 \$	19,76 \$
Primes combinées	61,37 \$	48,02 \$
Primes combinées	109,39² \$	

En combinant l'AMG avec un avenant d'assurance vie temporaire au lieu d'un régime autonome, Jean-Michel et Suzanne épargnent les frais de contrat, un total combiné de 108 \$ par année.

FLEXIBILITÉ FUTURE :

Au cours des cinq prochaines années :

Ils peuvent échanger³ leurs avenants d'assurance vie temporaire de 10 ans pour des avenants d'assurance vie temporaire de 20 ans afin de fixer une prime uniforme pour le reste de la durée du prêt hypothécaire.

Au cours des six prochaines années et par la suite :

Au fur et à mesure que leur situation financière évolue et qu'ils commencent à s'intéresser à leurs besoins à long terme, ils peuvent :

- changer leurs régimes d'assurance maladies graves renouvelables de 10 ans pour un régime à paiement uniforme ou un régime 20 paiements⁴;
- échanger leurs avenants d'assurance vie temporaire pour une assurance vie permanente afin de couvrir leurs besoins d'assurance tout au long de leur vie⁵;
- souscrire une assurance maladies graves sur la tête d'Esther afin d'avoir des fonds à leur disposition pour couvrir les dépenses; donc si elle tombe malade, ils peuvent s'absenter du travail pour être au chevet de leur enfant pendant son traitement et son rétablissement.

L'assurance maladies graves et l'assurance vie temporaire constituent une combinaison flexible pour la vie.

RÉSERVÉS AUX CONSEILLERS

¹ Comprend les frais de contrat mensuels de 4,50 \$. ² Suppose des taux standards de catégorie pour personnes non fumeuses. Taux en vigueur le 12 février 2022. ³ Un échange doit survenir avant le cinquième anniversaire contractuel ou l'âge de 65 ans, selon le premier des événements à survenir. ⁴ Le changement doit survenir avant l'anniversaire le plus rapproché du 60^e anniversaire de naissance de la personne assurée (sauf dans le cas d'une couverture 20 paiements jusqu'à l'âge de 75 ans où il s'agit du 54^e anniversaire de naissance). ⁵ Le changement doit survenir avant que la personne assurée n'atteigne l'âge de 71 ans. Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. ^{MD} indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.